



**COMMUNIQUÉ DE LA 2^{ÈME} RÉUNION DES GARANTS DE L'ACCORD-CADRE
POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION POUR LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LA RÉGION**

JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD), LE 13 JUIN 2015

1. Les Garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région ont tenu leur 2^{ème} réunion à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 13 juin 2015, en marge des sessions ordinaires des organes délibérants de l'Union africaine (UA).

2. La réunion a été co-présidée par le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smaïl Chergui, et par l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit. Les personnalités suivantes ont également pris part à la réunion: M. Manuel Augusto, Secrétaire d'État aux Relations extérieures de la République d'Angola, au nom de la présidence en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL); M. Simbarashe Mumbengegwi, Ministre des Affaires étrangères de la République du Zimbabwe, au nom de la présidence de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC); M. David Mahlobo, Ministre de la Sécurité d'État de la République d'Afrique du Sud, au nom de la présidence de l'Organe de coopération en matière politique, de défense et de sécurité de la SADC; le Professeur Ntumba Luaba, Secrétaire exécutif de la CIRGL; et un représentant du Docteur Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC.

3. Les Garants ont noté la lenteur des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements contenus dans l'Accord-cadre, et ont souligné la nécessité urgente d'efforts renouvelés de la part de toutes les parties pour relever les défis actuels, y compris à travers une meilleure participation des États membres et une plus grande appropriation, en vue d'assurer le suivi de la mise en œuvre du processus. À cet égard, ils ont demandé à la Commission de l'UA et au Bureau de l'Envoyé spécial des Nations unies, en collaboration avec le Comité d'appui technique de suivi de l'Accord-cadre, de présenter des options sur la revitalisation du processus de mise en œuvre de l'Accord-cadre, y compris le renforcement de ses structures de gouvernance. Les Garants ont convenu d'organiser, au début du mois de juillet 2015, en Afrique du Sud, une retraite des Ministres des Affaires étrangères des États signataires, en vue de faciliter l'élaboration de propositions consensuelles consolidées sur la voie à suivre, qui seront soumises à l'examen de la 6^{ème} réunion du Mécanisme régional de suivi, prévue en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, en septembre 2015.

4. Les Garants ont exprimé leur préoccupation face à la présence continue de groupes armés à l'Est de la RDC. Tout en se félicitant des efforts déployés par le Gouvernement de la RDC, ils ont encouragé ce dernier et la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) à reprendre leur collaboration militaire en vue de la neutralisation des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR).

5. S'agissant de la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi de décembre 2013, qui ont sanctionné le Dialogue de Kampala entre le Gouvernement de la RDC et le M23, les Garants se sont félicités de l'appel lancé par la CIRGL en vue du rapatriement rapide des ex-combattants, ainsi que de la recommandation relative à la création d'un mécanisme comprenant la RDC, l'Ouganda, le Rwanda, les Nations unies, l'UA, la SADC et la CIRGL aux fins d'accélérer ce processus. Ils ont demandé au Secrétariat de la CIRGL de soumettre un rapport sur les travaux de ce mécanisme à la 6^{ème} réunion du Mécanisme régional de suivi.

6. Les Garants se sont félicités des initiatives prises par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), ainsi que par la CIRGL, avec l'appui de l'UA et des Nations unies, pour trouver une solution durable aux défis que connaît le Burundi en matière de paix et de sécurité. Ils ont également salué les efforts de l'Envoyé spécial des Nations unies. Ils ont formé l'espoir de voir les acteurs régionaux et internationaux concernés déployer des efforts renouvelés pour relever les défis actuels et trouver une solution politique consensuelle à la crise.

7. Les Garants ont exprimé leur profonde préoccupation face à la grave situation humanitaire qui prévaut dans la région, notamment au Burundi, en République centrafricaine (RCA), à l'Est de la RDC, au Soudan et au Soudan du Sud, en raison des crises politiques et des conflits que connaissent ces pays. Ils ont appelé au renforcement de l'aide humanitaire aux populations affectées.

8. Les Garants se sont félicités de l'organisation par le Gouvernement de la RDC, à Kinshasa, les 3 et 4 juin 2015, d'un séminaire de haut niveau sur la mise en œuvre des engagements nationaux de la RDC aux termes de l'Accord-cadre. Ils ont formulé le souhait de voir cette initiative inscrite dans la durée, afin de servir de forum périodique pour faciliter la mise en œuvre efficace et diligente des engagements du Gouvernement congolais.

9. Les Garants se sont en outre félicités de la désignation de la RDC comme pays hôte de la Conférence sur les investissements privés prévue du 24 au 25 février 2016. Ils ont convenu de contribuer efficacement aux délibérations du Comité directeur qui sera mis en place pour l'organisation de cette Conférence.

10. Les Garants ont remercié les Nations unies et l'UA pour avoir pris l'initiative, au titre de leur co-présidence, de la tenue de cette deuxième réunion à Johannesburg, et ont convenu de se réunir tous les trimestres.